Logo meulan en yvelines

Simplification des tarifs des transports en Île-de-France : ce qui change en 2025

Depuis le 1er janvier 2025, Île-de-France Mobilités simplifie l'accès aux transports en commun pour les usagers occasionnels grâce à des tarifs simplifiés et une accessibilité renforcée.

IDF Mobilités

Deux nouveaux tickets uniques :

- Ticket Métro/Train/RER (+ tramway T11/T12/T13) : 2,50 €
- Ticket Bus/Tram : 2,00 €

Ces nouveaux tarifs s’appliquent à tous les voyageurs, quelle que soit leur localisation dans la région.

Extension du Pass Navigo Liberté+
Le Pass Navigo Liberté+, déjà plébiscité par les usagers réguliers, est désormais étendu à l’ensemble de la région Île-de-France. Cette extension permet une plus grande liberté de mouvement tout en optimisant les coûts pour les utilisateurs fréquents.

Cette simplification tarifaire illustre l’engagement d’Île-de-France Mobilités en faveur d’une mobilité accessible et fluide pour tous les Franciliens. Pour en savoir plus, n’hésitez pas à consulter les supports disponibles en ligne ou à vous rapprocher d’Île-de-France Mobilités pour toute question complémentaire.

Avec cette réforme, des avantages pour tous : 3 millions d’usagers occasionnels paieront leurs trajets moins cher, particulièrement pour les longues distances. Les Franciliens pourront découvrir leur région plus facilement, grâce à des tarifs simplifiés et attractifs. Une réforme écologique et solidaire. Cette évolution vise à encourager l’usage des transports en commun tout en supprimant les disparités tarifaires :

- Cohésion territoriale : un tarif identique pour tous, quel que soit le lieu de résidence.
- Réduction des voitures particulières : objectif de -15 % d’ici 2030.
- Simplification : fin des multiples tarifications et des "pièges tarifaires".
- Transition en douceur pour les anciens tickets.

Infos pratiques

Les tickets actuels restent utilisables jusqu’au 31 décembre 2025, mais seront progressivement retirés. Pensez à les utiliser rapidement.

Liens utiles
Site internet Ile de France Mobilités